

PRIMES

51.—Expéditions de grain par vaisseaux et par voie ferrée exclusivement, de Fort William et de Port Arthur, pour les années de récolte terminées le 31 août 1914 et 1915.

Grain.	1913-14.			1914-15.		
	Vaisseaux.	Voies ferrées.	Totaux.	Vaisseaux.	Voies ferrées.	Totaux.
Blé—	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.
N° 1 dur..	894,672	85,343	980,015	30,611	3,134	33,745
N° 1 du nord....	73,677,493	2,060,096	75,737,589	14,782,266	1,007,808	15,790,074
N° 2 du nord....	32,007,949	2,463,081	34,471,030	25,574,825	2,345,844	27,920,669
N° 3 du nord....	7,948,094	719,535	8,667,629	18,517,590	1,192,191	19,709,781
Classific. diverses	10,168,803	2,931,508	13,100,311	13,387,963	2,077,170	15,465,133
Criblures..	2,193,247	—	2,193,247	1,039,047	277,196	1,316,243
Total, blé...	126,890,258	8,259,563	135,149,821	73,332,302	6,903,343	80,235,645
Avoine.....	39,060,529	4,522,460	43,582,989	15,897,695	1,244,195	17,121,890
Orge.....	9,963,498	901,341	10,864,839	2,524,081	125,481	2,649,562
Graine de lin	11,814,050	228,251	12,042,301	4,305,528	107,897	4,413,425
Seigle.....	213	10,365	10,578	1,040	2,540	3,580
Grains mélangés rejetés....	—	—	—	88,960	21,674	110,634
Total, grain..	187,728,548	13,921,980	201,650,528	96,149,606	8,385,130	104,534,736

PRIMES.

Primes sur le fer et l'acier.—Ce fut en 1883 que fut accordée pour la première fois, une prime de \$1.50 par tonne de 2,000 livres, sur le fer en gueuse provenant du minerai canadien. Cette prime fut continuée d'année en année jusqu'au 30 juin 1886. Le premier juillet 1886, le taux fut réduit à \$1 par tonne, et demeura le même jusqu'au 30 juin 1892. Du premier juillet 1892 au 30 juin 1897, il remonta à \$2 par tonne, et du 28 juin 1897 au 23 avril 1902, les taux furent de \$3 par tonne de fer provenant du minerai canadien, et de \$2 par tonne de fer provenant du minerai étranger. On établit alors une échelle mobile de taux, accordant d'abord \$2.70 au fer provenant du minerai canadien et \$1.80 à celui du minerai étranger; d'après cette échelle, en 1906, les taux n'étaient plus que de \$1.05 par tonne pour le fer du minerai canadien, et de 70 cents par tonne de fer provenant du minerai étranger. En 1907, on autorisa une nouvelle échelle mobile d'après laquelle, pendant les années civiles 1907 et 1908, on paya \$2.10 pour le fer provenant du minerai canadien, et \$1.10 pour celui du minerai étranger; en 1909, les taux furent respectivement de \$1.70 et de 70 cents, tandis qu'en 1910, ils furent de 90 cents et de 40 cents. Le 31 décembre 1910, la prime sur le fer en gueuse cessa, excepté pour celui que l'on retirait, par procédé électrique, du minerai canadien. Cependant, il ne s'est encore fait aucune réclamation pour le fer en gueuse produit de cette façon.